



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2510 038

Le 28 novembre 2025

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 2 octobre 2025, visant à obtenir les renseignements suivants :

- 1. Par catégorie d'emploi, le nombre d'effectifs (équivalents temps complet – ETC) ayant été coupés depuis janvier 2025;**

Nous vous transmettons ci-dessous deux tableaux faisant état de la réduction des effectifs pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025, soit le nombre de contrats occasionnels non renouvelés et le nombre de postes réguliers civils autorisés à doter qui sont demeurés vacants par catégorie d'emplois.

NOMBRE DE CONTRATS OCCASIONNELS NON RENOUVELÉS POUR LA PÉRIODE DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025	
Catégorie d'emploi	Nombre
Professionnels	5
Techniciens et assimilés	7
Personnel de bureau	11
Total général	23

Source : Grande fonction de l'administration, Sûreté du Québec

Mise à jour le 2025-10-06

NOMBRE DE POSTES RÉGULIERS CIVILS AUTORISÉS À DOTER QUI SONT DEMEURÉS VACANTS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI POUR LA PÉRIODE DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025	
Catégorie d'emploi	Nombre
Cadres	3
Professionnels	21
Techniciens et assimilés	13
Personnel de bureau	53
Ouvriers	12
Total général	102

Source : Grande fonction de l'administration, Sûreté du Québec

Mise à jour le 2025-11-14

2. Par catégorie d'emploi, le nombre d'ETC qui devraient être coupés dans la prochaine année.

Toutefois, ce renseignement ne peut vous être communiqué, puisqu'il est protégé par les articles 37 à 39 de la *Loi sur l'accès*, lesquels interdisent la divulgation d'une analyse, d'une recommandation ou d'un avis formulé par un membre du personnel dans l'exercice de ses fonctions tant qu'aucune décision finale n'a été rendue ou rendue publique.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Hamid Feddag

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels